



Commune:
ARNAC-POMPADOUR,
BEYSSAC,
ST-SORNIN-LAVOLPS

Site classé par
Arrêté ministériel du:
28 février 1941

Superficie: 174 ha

Puy Marmont : 14 ha
Hippodrome : 37 ha
Chiniac : 51 ha
La Rivière : 52ha
Les Monts : 20 ha

Situation:
40 km au nord de Brive
25 km à l'ouest
d'Uzerche



Domaines des haras de Pompadour



COMPOSANTES DU SITE

Situé sur des plateaux vallonnés culminant à 430 m d'altitude au cœur d'un pays verdoyant, Pompadour doit sa renommée à la présence du cheval. Ses pâturages fertiles favorisent l'élevage et l'arboriculture. Ses grands bosquets de chênes, ses alignements et cordons boisés lui confèrent un caractère de parc à l'anglaise.

Les communes d'Arnac-Pompadour, Beyssac et Saint-Sornin-Lavolps ont hérité d'un patrimoine architectural (châteaux, églises, écuries) et d'un patrimoine terrien sauvegardé par l'existence du Haras (aujourd'hui 330 ha).

En 1026, Guy de Lastours dit Guy le Noir, en lutte avec le Vicomte de Ségur, fit bâtir le premier château, ainsi qu'un monastère et une église à Arnac (2 km). A la fin du XIV^{ème} siècle, le domaine passa par héritage aux mains des Hélie de Pompadour. Le château primitif du XI^{ème} siècle fut reconstruit au XV^{ème} siècle sur la motte féodale. A l'extinction de cette famille, en 1741, Louis XV devint acquéreur du château et du marquisat. Il l'offrit à sa favorite, Madame Lenormand d'Etiolles qui prit ainsi le titre de marquise de Pompadour. Suivant une tradition locale, il développa un établissement d'élevage et de reproduction du cheval à partir d'étalons arabes ramenés

des Croisades. La marquise revendit le domaine en 1760, gardant le titre et les armes. Dès 1761, Louis XV le rendit à la Couronne en l'échangeant au Duc de Choiseul contre une terre d'Amboise.

Après la Révolution, Napoléon Ier donna un nouvel essor au haras qui lui fournissait ses chevaux personnels et il fit reconstruire les bâtiments (manèges, jumenteries). Ce haras est national depuis 1872.

Aujourd'hui, l'appellation traditionnelle «Haras de Pompadour» recouvre deux structures juridiques différentes : le Haras proprement dit qui comprend le château et le dépôt d'étalons du Puy Marmont, et l'Institut du Cheval.

Remanié au XVIII^{ème} siècle, le **château** fut en partie détruit pendant la Révolution et par un incendie en 1834. De cette imposante forteresse, il ne reste plus que l'aile sud et l'enceinte extérieure. Un châtelet d'entrée mène à une large terrasse bordée d'une balustrade en pierre du XVIII^{ème} siècle. L'enceinte féodale, avec ses huit tours de guet, surplombe de profondes douves. La façade extérieure du château, avec son chemin de ronde sur mâchicoulis, est flanquée de grosses tours rondes coiffées en poivrière. Quelques vestiges de la chapelle gothique ont servi à la construction d'une stèle et d'un puits. Seuls les jardins peuvent



être visités, le château étant occupé par l'administration du Haras.

Situé dans l'ancien parc du château, l'**hippodrome** de 25 ha, vallonné et même accidenté, se prête bien aux parcours de cross. Il a reçu un traitement paysager intégrant la rivière existante, ce qui le classe parmi les plus beaux hippodromes de France. Il s'insère dans un cadre de verdure avec pour seule ouverture visuelle le château qui, de ses terrasses, offre une vaste perspective sur l'ensemble du champs de courses. L'accès se fait par une allée de marronniers, ceux qui longent l'avenue de la Gare sont certainement les plus vieux de France : ils auraient été plantés par le Duc de Choiseul à son retour des Indes.

Face au château, du côté du mail de platanes, une grille en fer forgé, flanquée de deux tours rondes, ouvre sur le **domaine du Puy Marmont** par une allée de marronniers menant aux écuries construites au début du XIX^{ème} siècle sur un plan en « U ». De grands arbres ombragent le parc.

A 4 km au sud de Pompadour, le **domaine**



de la Rivière a été bâti sur une crête dominant la petite vallée encaissée du ruisseau du Pont-Sauvé face à un versant boisé. Les bâtiments ont été édifiés au XIX^{ème} siècle près des ruines du château des Seigneurs de la Rivière (XIV^{ème} siècle). Du château primitif, il subsiste encore deux tours rondes et une petite chapelle gothique. Des bâtiments plus récents ont permis la modernisation de cette jumenterie nationale, qui est la seule à rassembler, dans un but de sélection, des juments arabes et anglo-arabes. La Rivière

abrite aussi une des plus importantes stations de monte des Haras nationaux. Le site offre des vues sur le bourg de Beyssac.

En bordure du CD901, le site de **Chigniac**, succursale des Haras, abrite les écuries installées au milieu de petits jardins de buis



taillés. Les poulains nés à la jumenterie de la Rivière y séjournent pendant deux ans. Sa situation dominante offre un des rares points de vue sur le bourg et le château.

C'est au **château des Monts** que naquit, vers 1280, Etienne Aubert, pape en Avignon sous le d'Innocent VI. Cette propriété, rattachée



au domaine de Pompadour, est aujourd'hui une station d'élevage de bovins limousins. Les Monts constituent un ensemble architectural remarquable.

ÉVOLUTION

- Une forêt domaniale, en corrélation avec les sites, gérée par l'O.N.F., ne présente pas l'attractivité et la qualité souhaitable.
- Le Club Méditerranée, implanté en 1972, sans lien avec les sites historiques, s'est attaché à conserver la tradition équestre, il contribue à la renommée européenne de Pompadour.

- Au cours du XX^{ème} siècle, plusieurs bâtiments ont été construits à l'intérieur des Haras (écuries, boxes, tribune, bâtiment d'insémination...) intégrés avec plus ou moins de sensibilité.

- La gestion des jardins, alignements et espaces verts n'a pas été envisagée dans le respect de la qualité du site, ce qui a conduit à l'abattage de l'alignement de marronniers bicentennaires de l'hippodrome. Néanmoins, la replantation de grands sujets contribue à rendre une reconstitution fidèle de l'allée.

- L'aménagement des espaces publics, en privilégiant des matériaux adaptés au lieu, a permis la restructuration de la place devant le château.

ORIENTATIONS DE GESTION

- La mise en valeur se poursuit par l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques.

- Les 5 sites dispersés gagneraient à être reliés entre eux par un réseau de chemins pédestres et équestres, sur l'ensemble des 3 communes. Ils devraient également faire l'objet d'une meilleure présentation au public (plan, signalisation...).

- Les jardins du château, visités annuellement par 20 000 personnes nécessiteraient une réhabilitation.

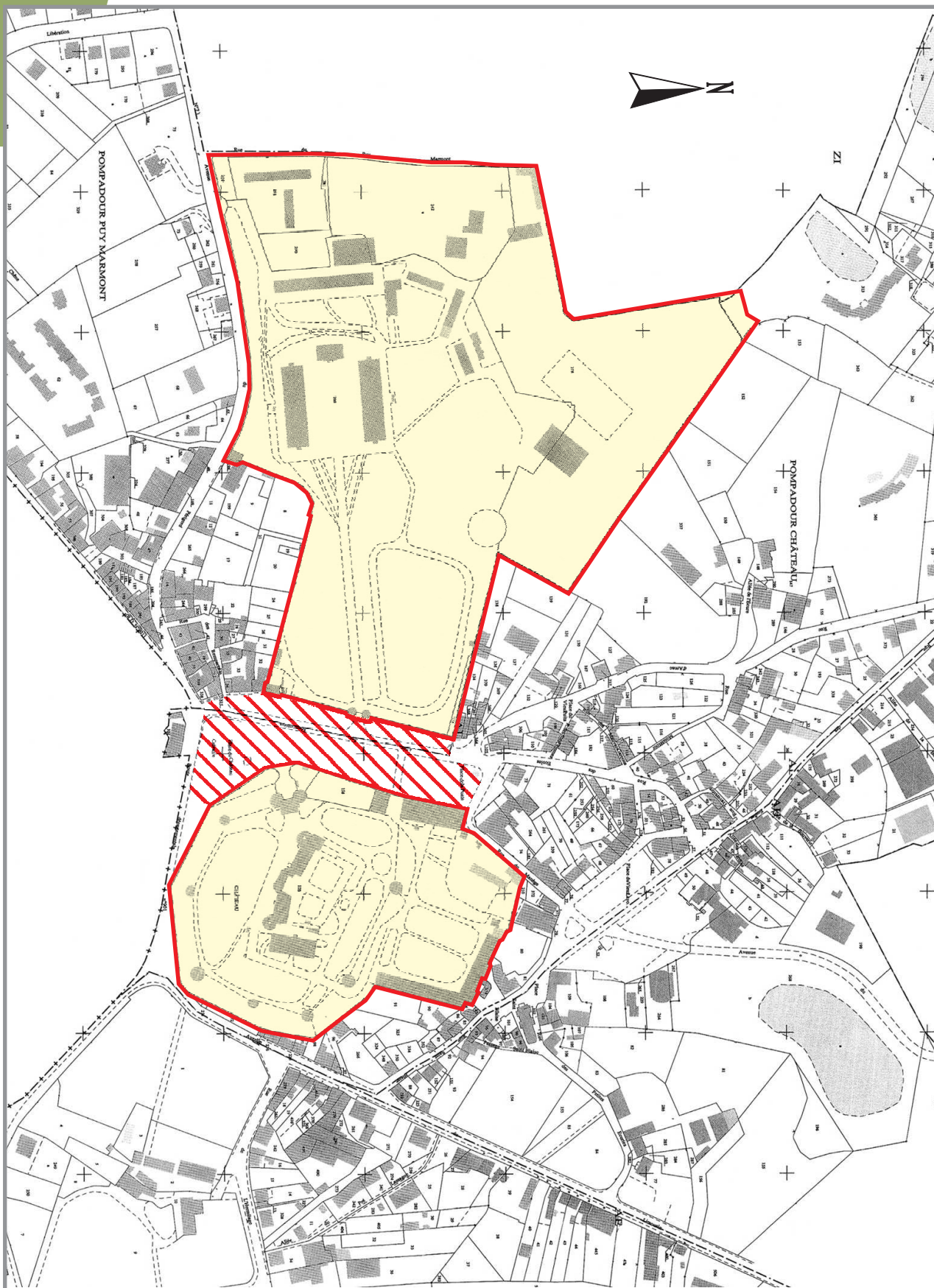
- Les vieux marronniers subsistant doivent à tout prix être préservés, de même que tous les éléments végétaux structurants (mail, allées, bosquets).



Concernant l'hippodrome, le rond de présentation ainsi que les différents ouvrages sur le ruisseau (gués, écluses, et bassin situé en aval) qui le traverse vont bénéficier de travaux visant à améliorer leur intégration paysagère dans le site.

Les lices en PVC blanc, imposées par les nouvelles réglementations équestres, jurent sévèrement avec la nature du site ; l'installation particulièrement malencontreuse de barrières du même matériau devant le local de « pesée » et la ligne droite au pied de la tribune, devraient céder la place à une solution alternative compatible avec les normes de sécurité et l'identité des lieux.

De même le gué récemment modifié sans considération d'intégration au site va faire l'objet de travaux afin d'en diminuer l'emprise.

CHATEAU DE POMPADOUR, LE PUY MARMONT ET LE MAIL
Commune d'Anac-Pompador

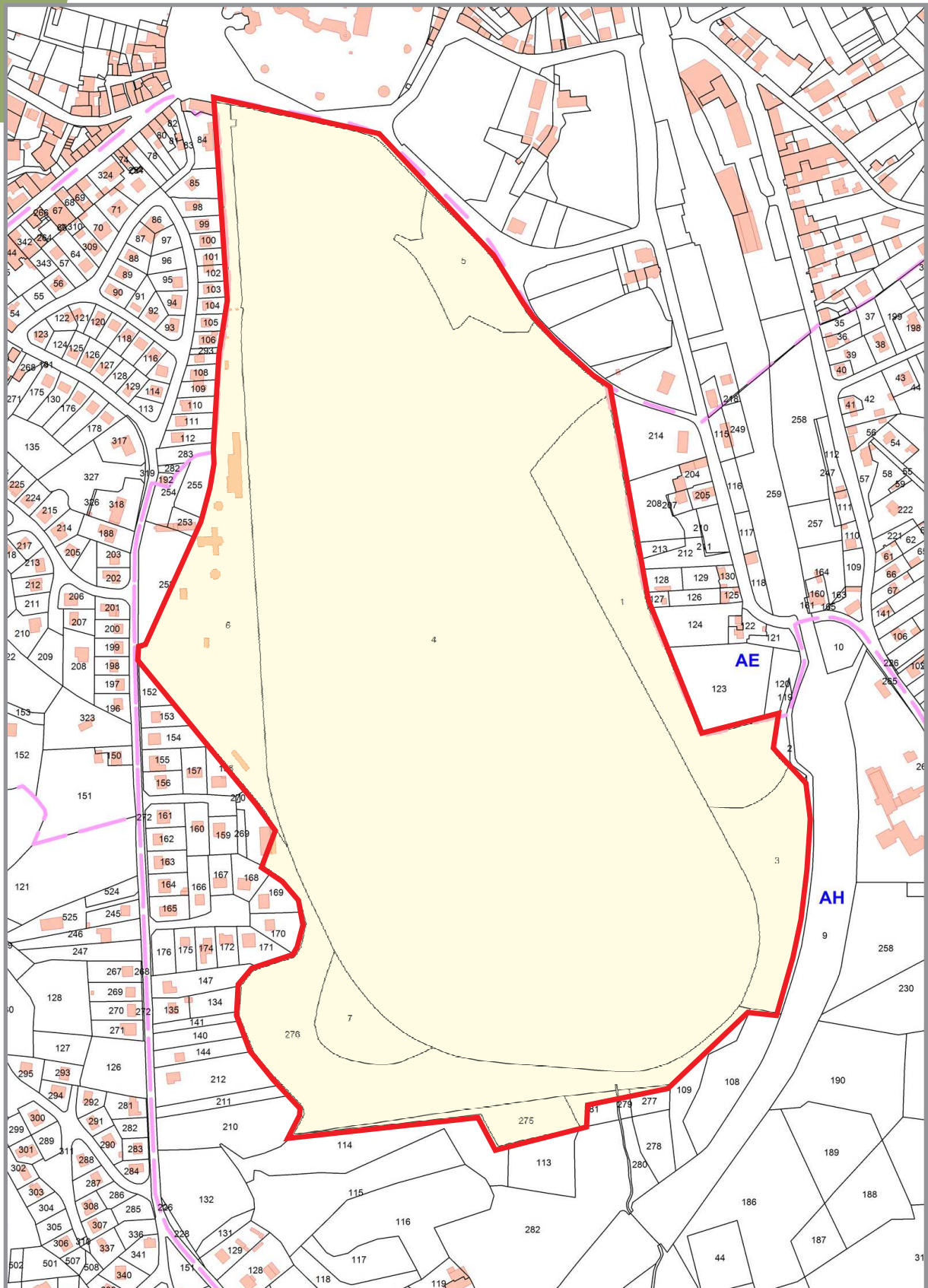


 Périmètre du site classé du château et du Puy Marmont
 Site classé du mail

0 100m

L'HIPPODROME

Commune de Saint-Sornin-Lavoips

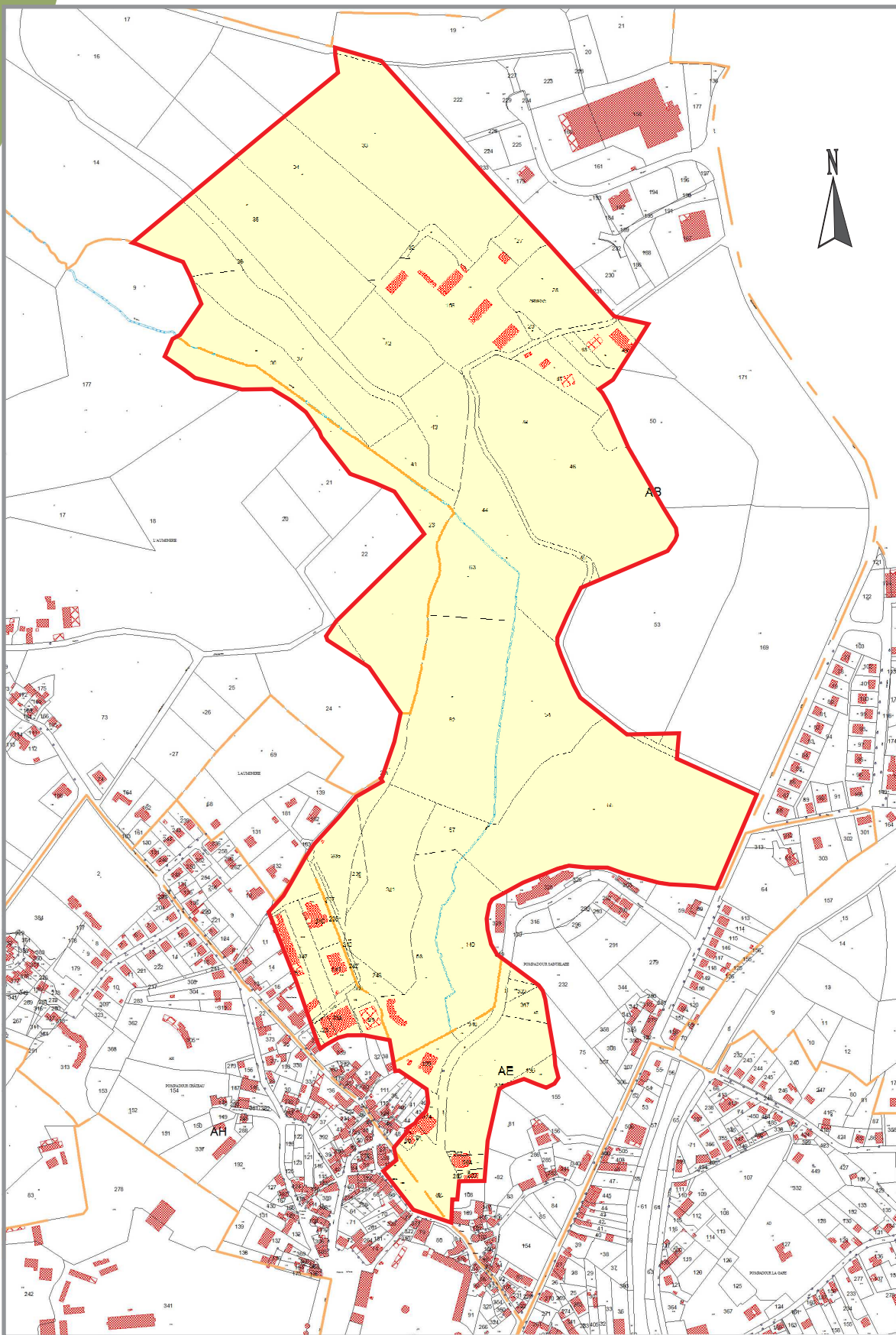


 Périmètre du site

0 100m

SUCCURSALE DE CHINIAC

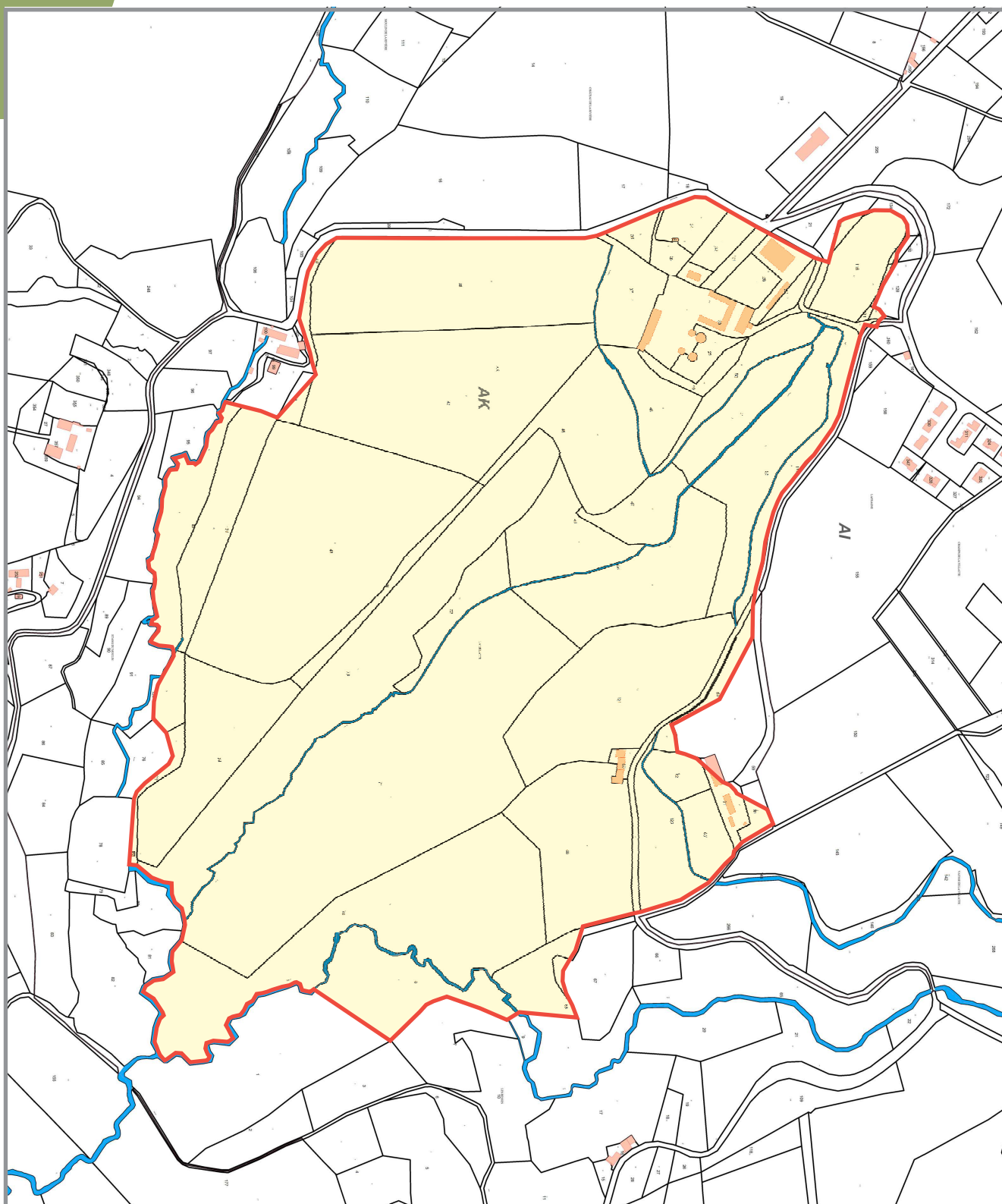
Commune d'Arnac-Pompadour



 Périimètre du site

0 100m

JUMENTERIES DE LA RIVIERE ET DE LA VILLATTE
Commune de Beyssac

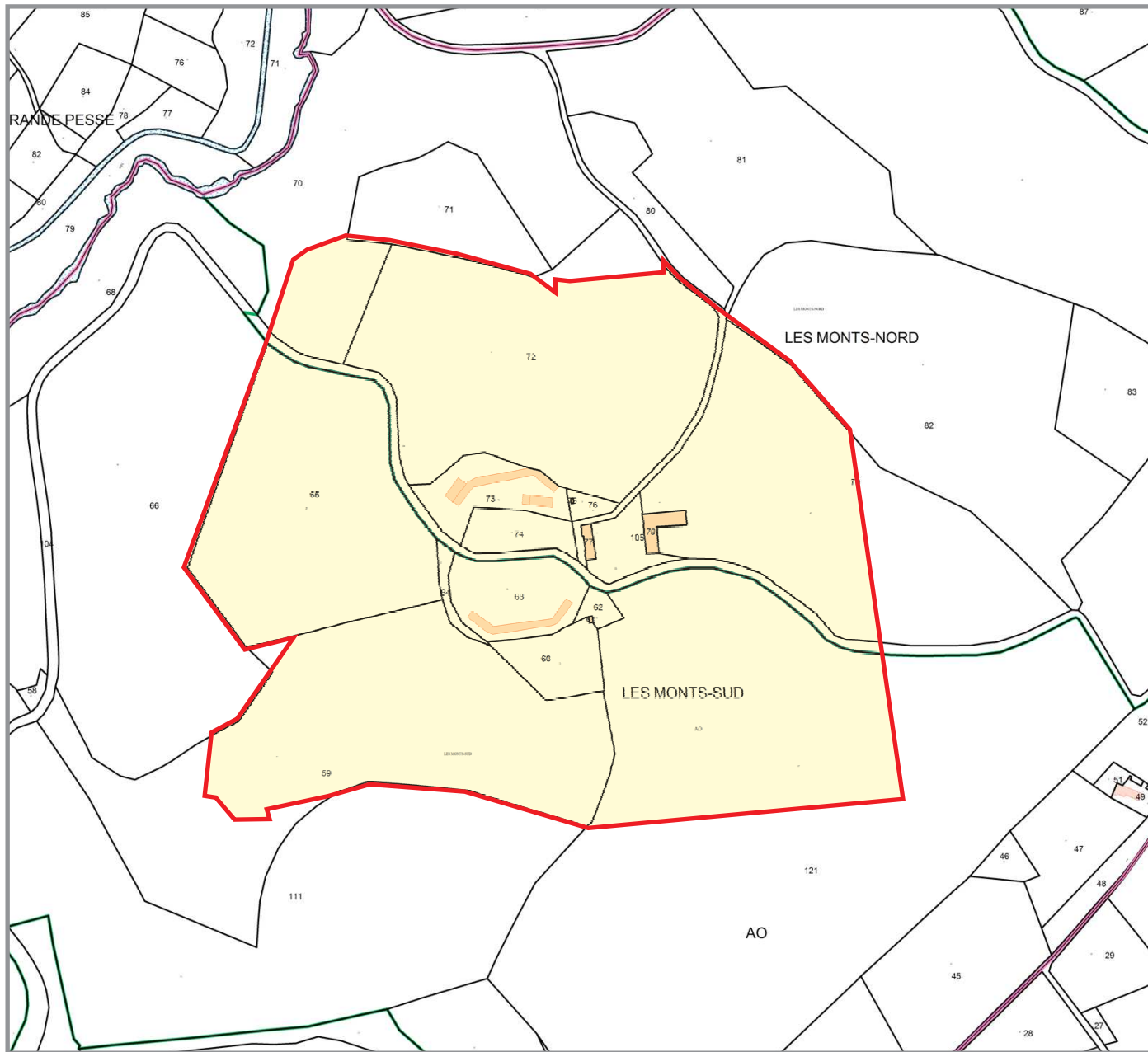


 Périimètre du site



0 100m

SUCCURSALE DES MONTS
Commune de Beyssac



 Périimètre du site

0 100m